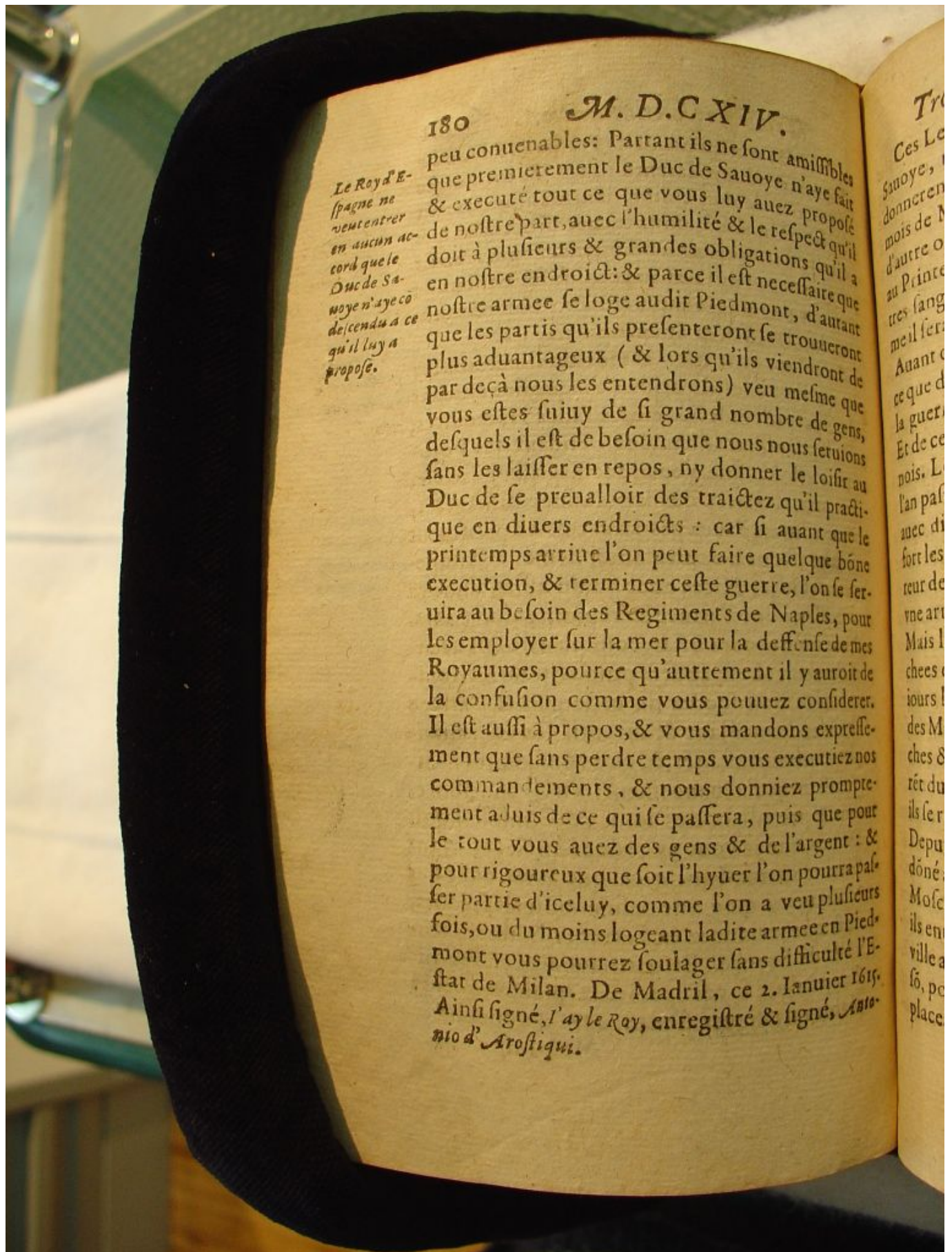


1614_2_180.jpg



180

M. D. C. XIV.

Le Roy d'Espagne ne veut entrer en aucun accord que le Duc de Savoye n'aye descendu a ce qu'il luy a propose.

peu convenables: Partant ils ne sont amissibles que premierement le Duc de Savoye n'aye fait & executé tout ce que vous luy avez proposé de nostre part, avec l'humilité & le respect qu'il doit à plusieurs & grandes obligations qu'il a en nostre endroit: & parce il est necessaire que nostre armee se loge audit Piedmont, d'autant que les partis qu'ils presenteront se trouveront plus adavantageux (& lors qu'ils viendront par deçà nous les entendrons) veu mesme que vous estes suivi de si grand nombre de gens, desquels il est de besoin que nous nous servions sans les laisser en repos, ny donner le loisir au Duc de se preualloir des traictez qu'il pratique en divers endroits: car si avant que le printemps arrive l'on peut faire quelque bone execution, & terminer ceste guerre, l'on se servira au besoin des Regiments de Naples, pour les employer sur la mer pour la deffense de mes Royaumes, pource qu'autrement il y auroit de la confusion comme vous pouvez considerer. Il est aussi à propos, & vous mandons expressement que sans perdre temps vous executiez nos commandements, & nous donniez promptement advis de ce qui se passera, puis que pour le tout vous avez des gens & de l'argent: & pour rigoureux que soit l'hyver l'on pourra passer partie d'iceluy, comme l'on a veu plusieurs fois, ou du moins logeant ladite armee en Piedmont vous pourrez soulager sans difficulté l'Estat de Milan. De Madril, ce 2. Januier 1615. Ainsi signé, l'ay le Roy, enregistré & signé, Antonio d'Arostiqui.

1614_2_181.jpg

Troisiesme Continuation.

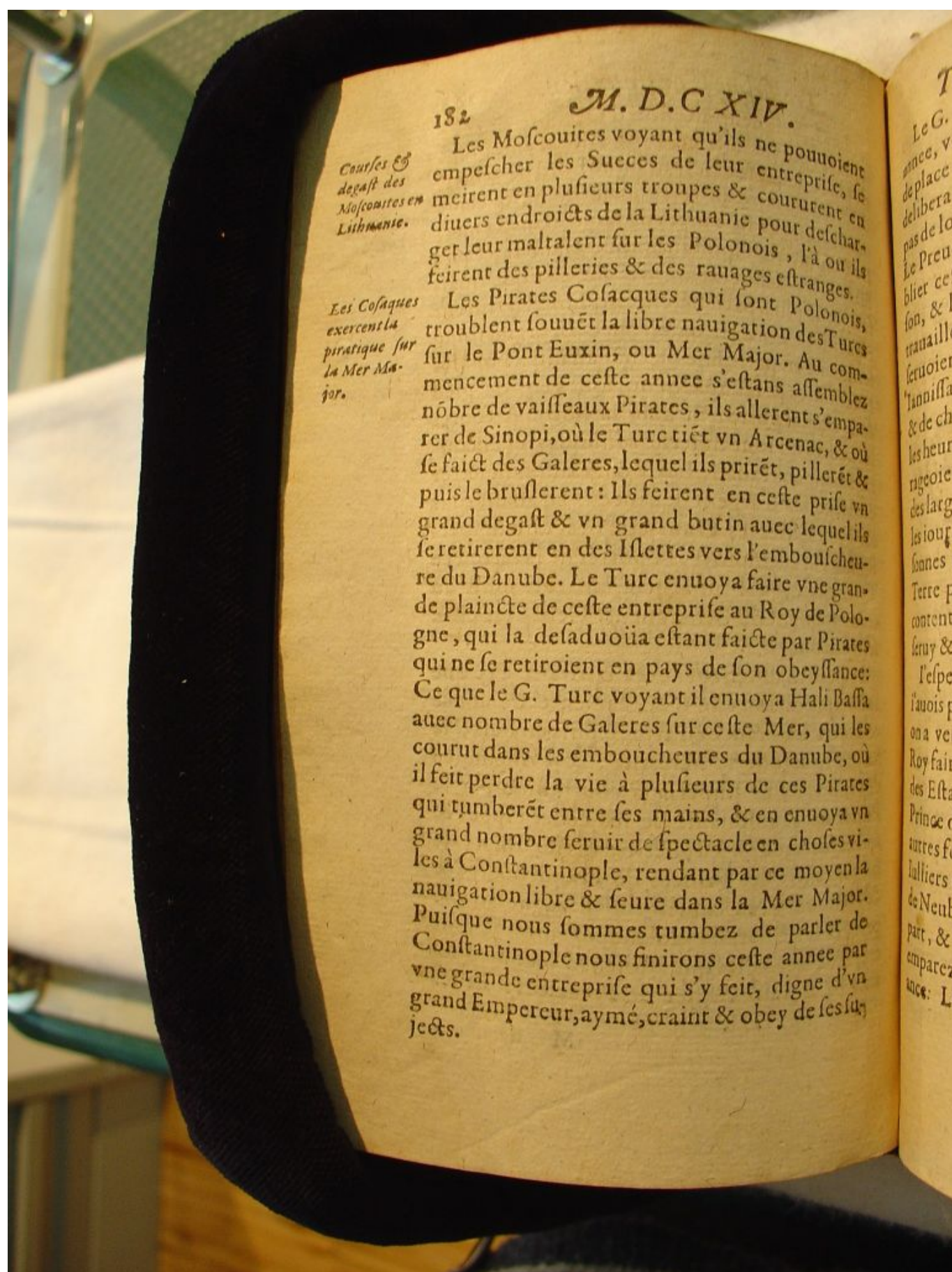
181

Ces Lettres furent surprises par le Duc de Sauoye, tellement que l'hyuer & les neiges donnerent la suspension d'armes iusques au mois de Mars. Cependant tant d'une part que d'autre on faisoit amas de gens de guerre, Et au Printemps de l'an suivant il se fit entr'eux de tres sanglants combats, puis vn accord comme il sera rapporté cy apres.

Auant que finir ceste annee nous insererons icy ce que disent les Relatiōs d'Alemagne, touchāt la guerre d'entre les Sueces & les Moscouites; Et de celle d'entre les Moscouites & les Polonois. Les Moscouites ayant repris Plescovie, l'an passé, les Sueces en ceste annee l'assiēgerēt, avec diligence & persēuerance: Ils pressoient fort les assiēgez, dont Michel Federuits Empereur des Moscouites en ayant eu aduis enuoya vne armee de vingt mille hōmes à leur secours. Mais les Sueces ayans laissé dans leurs trenchées des gens de guerre pour entretenir tousiours leur siege, allerent au denant de l'armee des Moscouites, ou apres diuerses escarmouches & combats, esquels les Moscouites n'eurent du bonheur, & où il en fut tué grand nōbre, ils se retirerent à deux lieuës de Smolensqui: Depuis les Sueces retournez à leur siege, ayant donné aduis aux Plescoviens de la retraicte des Moscouites qu'ils attendoient à leur secours, ils entrerent en composition, & liurerent leur ville aux Sueces, qui y meirēt vne grosse garnisō, pour leur seruir de frōtiere & couvrir leurs places & pays qu'ils tiennent en la Liuonie.

M iij

1614_2_182.jpg



1614_2_183.jpg

Troisiesme Continuation.

183

Le G. Seigneur au mois d'Octobre de ceste
 annee, voulant faire en ceste ville là vne gran- *Du Terre-*
 de place denāt son Serrail sur le bord de la mer, *plain que le*
 delibera de faire vn terre-plain de huit cents *G. Turcsit dās*
 pas de long, & six vingts de large, dans la mer. *la mer au des-*
 Le Preuost de Constantinople ayant faiēt pu- *uant de son*
 blier ceste deliberation, vn de chasque mai- *Serrail.*
 son, & la plus part de chefs-d'hostel y furent
 traualier: Tous les Bassas avec vn grand soing
 seruoient en personne de chassauants: Tous les
 Iannissaires & les Spachi qui sont gens de pied
 & de cheual portoient aussi la hotte: A toutes
 les heures du iour diuerses Musiques les encou-
 rageoient au traual: Les Vizirs faisoient ietter
 des largesses d'argent deuant eux en allant tous
 les iours visiter les Ouuriers: Brestant de per-
 sonnes furēt employees à porter de la terre à ce
 Terre plain, qu'il fut acheué en trois mois au
 contentement du G. Seigneur: Cela c'est estre
 seruy & obey.

L'espere maintenant auoir satisfaiēt à ce que
 i'auois promis en l'an 1613. car en ceste annee
 on a veu La France en armes, puis en Paix, le
 Roy faire acte de sa Maiorité, & l'Assemblée
 des Estats: Les Imperiaux contraincts par le
 Prince de Transiluanie de luy ceder Lippe, &
 autres forteresses. La guerre dans les Estats de
 Iuliers entre les Princes de Brandebourg &
 de Neubourg, en laquelle les Espagnols d'vne
 part, & les Estats de Holande d'autre, se sont
 emparez des villes qui estoient à leur bien se-
 ance: Les Iuifs chassez de Francfort: Et les

1614_2_184.jpg

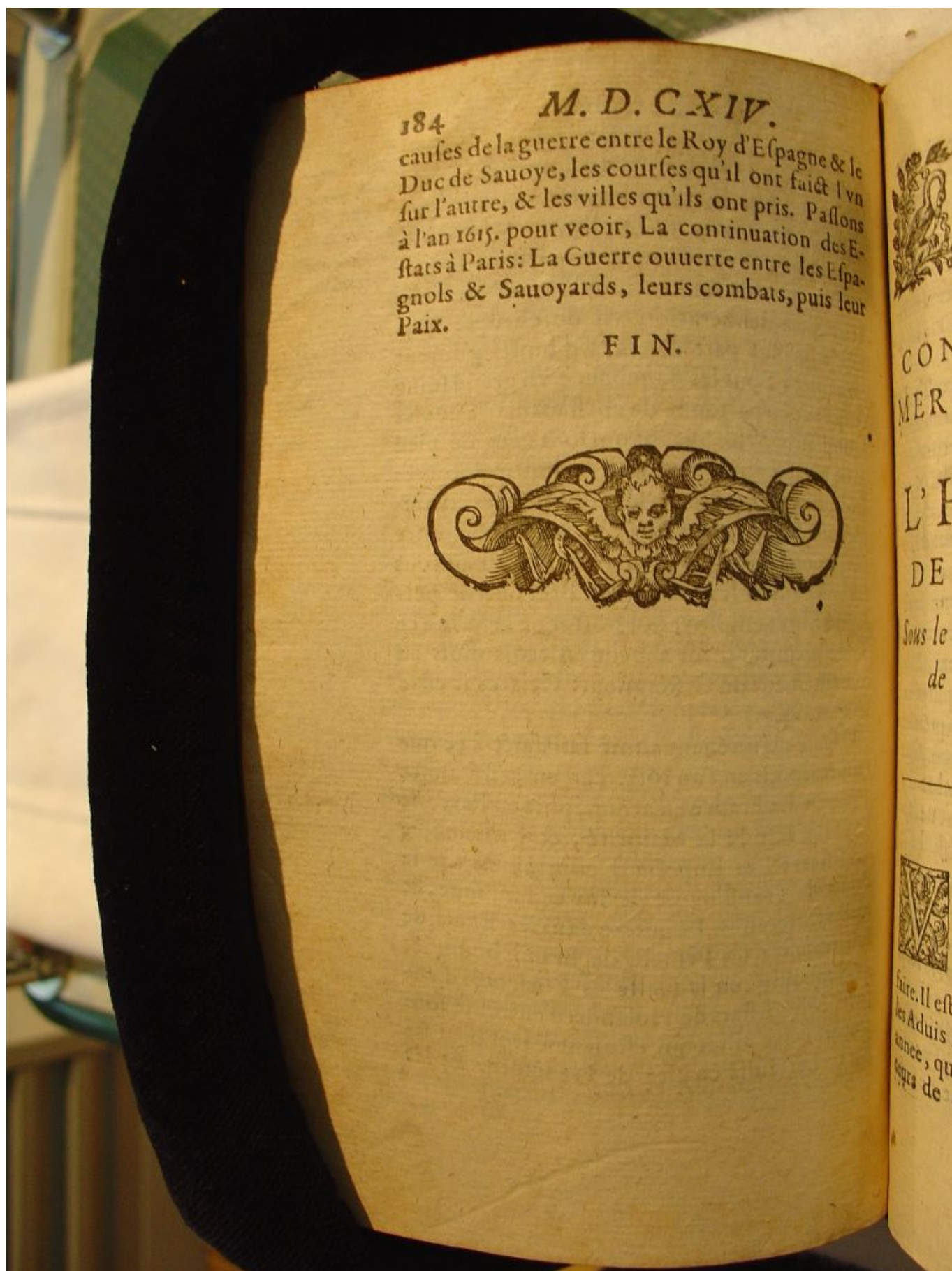


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan